



Rapport d'activité 2025

SYDev

Traçons la voie
de l'énergie vendéenne

Sommaire

p. 3	Les enjeux du mandat 2020 - 2026
p. 4	2025 en bref
p. 6	Les faits marquants
p. 8	Les instances du SYDEV
p. 9	Les activités du SYDEV au service de la transition énergétique
p. 10	Distribution gaz et électricité
p. 18	Très haut débit et territoire connecté
p. 20	Éclairage public et signalisation lumineuse
p. 26	Efficacité énergétique
p. 30	Énergies renouvelables
p. 34	Mobilité
p. 37	Les activités de support au fonctionnement du SYDEV
p. 38	Finances
p. 43	Systèmes d'informations
p. 44	Ressources humaines et cadre de travail
p. 46	Missions juridiques et marchés publics
p. 48	Démarche qualité
p. 50	Communication

Édito



L'année 2025 arrive au terme du mandat 2020-2026. C'est donc l'occasion de mesurer le chemin parcouru avec les élus vendéens et de réaffirmer notre ambition commune : faire de la Vendée un territoire toujours plus résilient et au service de la transition énergétique dans les territoires.

Cette ambition passe d'abord par le maintien d'une politique de soutien et d'investissement forte dans les réseaux de distribution d'énergies, pour garantir un haut niveau de qualité et faire face aux exigences de demain. Des réseaux robustes et bien entretenus demeurent le socle indispensable de toute politique énergétique ambitieuse. L'ajout de critères environnementaux dans le marché de travaux effectués par le SYDEV démontre la volonté des élus vendéens de répondre à un haut niveau d'exigence quant à l'exemplarité des activités du syndicat.

Elle se traduit également par notre engagement en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique, avec toujours cette volonté de réduire de manière optimale et adaptée les consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public. Ce travail important mené depuis plusieurs années a porté ses fruits et doit continuer à s'intensifier pour répondre aux enjeux qui nous attendent.

Par ailleurs, le SYDEV a poursuivi le développement d'un mix énergétique vert et local, adapté à notre territoire pour limiter la dépendance aux énergies fossiles et à la volatilité des prix. Une ambition traduite notamment au travers du groupement d'achat d'énergie géré par le SYDEV qui intègre, une nouvelle fois, un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable. En matière de mobilité durable, l'action engagée autour de l'électromobilité, du biogaz et de l'hydrogène s'est poursuivie avec la confirmation que l'évolution des usages et de nos pratiques passera nécessairement par une diversité de solutions et le mix énergétique.

Je mesure combien la mise en œuvre de cette transition peut s'avérer délicate pour les collectivités, du fait des changements qu'elle implique ou de la complexité des projets à mener. C'est pourquoi j'attache une importance particulière à renforcer la proximité avec les adhérents du SYDEV : rendre notre action plus lisible, apporter une expertise ou soutien adaptée et, surtout, être à l'écoute des attentes des territoires.

Le SYDEV continue à agir au service de tous les Vendéens grâce à l'engagement de l'ensemble de ses élus et de ses équipes auxquels j'adresse tous mes remerciements.

Laurent Favreau
Président du SYDEV



Les enjeux du mandat 2020-2026

Enjeu 1

Renforcer la proximité avec les adhérents

Répondre aux besoins des territoires, garantir la meilleure qualité de distribution des énergies tout en accompagnant les acteurs locaux dans leurs projets de développement.

Enjeu 2

Dynamiser la transition énergétique au sein des territoires

Réduire les consommations d'énergie, promouvoir et déployer la mobilité propre, développer des réseaux intelligents, rénover les bâtiments publics et accompagner des acteurs privés dans leur démarche.

Enjeu 3

Favoriser les partenariats pour développer la recherche et l'innovation

Développer les liens avec les décideurs et acteurs vendéens, régionaux et nationaux pour mutualiser les moyens et poursuivre les innovations en matière d'énergie sur le territoire.

Augmenter la production d'énergies renouvelables en lien avec les territoires.

Enjeu 4

S'assurer d'un fonctionnement efficient

Accompagner le personnel dans des formations qualifiantes. Être en lien étroit avec nos entreprises.

2025 en bref

2025 est une année de consolidation des projets structurants du mandat 2020-2026, marquée par la stabilisation des travaux et la poursuite des programmes en faveur de l'amélioration continue des réseaux d'énergies et de communication, mais aussi de la transition énergétique en Vendée.

Les travaux sur les réseaux d'infrastructures électriques et de communications électroniques sont restés stables en 2025, pour atteindre 35,6 millions d'euros. La baisse de l'activité immobilière a engendré une diminution de 5 % du volume financier des extensions de réseaux, tandis que l'activité d'effacement de réseaux est demeurée stable, à 13 millions d'euros. Les renforcements et la sécurisation des réseaux ont, quant à eux, légèrement progressé, pour un volume cumulé de près de 8 millions d'euros, avec notamment 29 km de fils nus supprimés dans le cadre du programme de sécurisation. Fait marquant de l'année, le SYDEV a renouvelé son accord-cadre travaux, d'un montant de 43 millions d'euros par an, pour une durée de 4 ans (2026-2029). Pour la première fois, la procédure a intégré une phase de négociation avec les candidats ainsi que des critères environnementaux représentant 15% de la note finale, pour un gain estimé à 2771 tonnes équivalent CO₂ sur la durée du marché.

Éclairage public et signalisation lumineuse

Le nombre de dossiers d'investissement reste stable en 2025 (849 contre 851 en 2024), la baisse des chantiers d'éclairage liés aux enfouissements de réseaux étant compensée par la poursuite des projets de rénovation, notamment le programme de suppression des luminaires de type boule, avec une participation du SYDEV plus importante grâce à l'obtention de subventions dans le cadre du Fonds Vert. En 2025, la consommation moyenne annuelle d'un point lumineux en Vendée a encore diminué pour s'établir à 92 kWh, un niveau nettement inférieur à la moyenne nationale évaluée aux alentours de 230 kWh (source AFE).

Très haut débit et territoire connecté

L'année 2025 marque aussi la fin du déploiement complet de la fibre sur le Réseau d'Initiative Public de Vendée Numérique. Ainsi, 403165 lignes sont éligibles à la fibre au 31 décembre 2025. Pour des raisons financières et écologiques, le réseau cuivre est éteint et remplacé par le réseau fibre. À fin 2025, 3 communes sont coupées du cuivre.

La bascule complète du territoire est projetée à janvier 2029. Le SYDEV a poursuivi son implication dans le projet « Vendée Territoire Connecté » porté par Vendée Numérique en s'efforçant de garder une approche « de terrain » afin que les communes et les intercommunalités se saisissent des enjeux du numérique.

PCAET, sobriété énergétique des bâtiments publics, habitat et achat d'énergie

Le SYDEV poursuit son implication dans l'accompagnement des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) en 2025. Dans le cadre de ses programmes pour la performance énergétique des bâtiments, le SYDEV a réalisé 65 évaluations et audits énergétiques de bâtiments existants et mené 18 études d'aide à la décision. Dans le cadre de son programme de rénovation énergétique, 69 nouveaux projets ont été accompagnés en 2025, pour 2,26 millions d'euros d'aides attribuées à 42 projets. Les plateformes territoriales de rénovation de l'habitat, devenues Espaces Conseil France Rénov', continuent d'être soutenues par le SYDEV à hauteur de 4,1 millions d'euros jusqu'en 2029. Le groupement d'achat d'énergie, fort de près de 400 adhérents, a permis de conclure de nouveaux marchés de fourniture pour la période 2027-2029, intégrant une part d'électricité renouvelable produite par les éoliennes de Vendée Énergie.

Développement des énergies renouvelables

En 2025, le SYDEV a poursuivi son action pour le déploiement d'un mix énergétique renouvelable et local. Deux territoires, le Pays de Chantonnay et Sud Vendée Littoral, ont lancé leur schéma directeur des énergies renouvelables. Le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial conclu avec l'ADEME a été renouvelé pour 3 ans (2025-2028). Le SYDEV a ainsi aidé les collectivités et les entreprises à hauteur de 4,7 millions d'euros. Le SYDEV a créé la régie SYDEV Chaleur pour porter les projets d'aménagement et d'exploitation de réseaux publics de distribution de chaleur pour ses adhérents. La forte dynamique autour du solaire photovoltaïque s'est poursuivie en 2025.

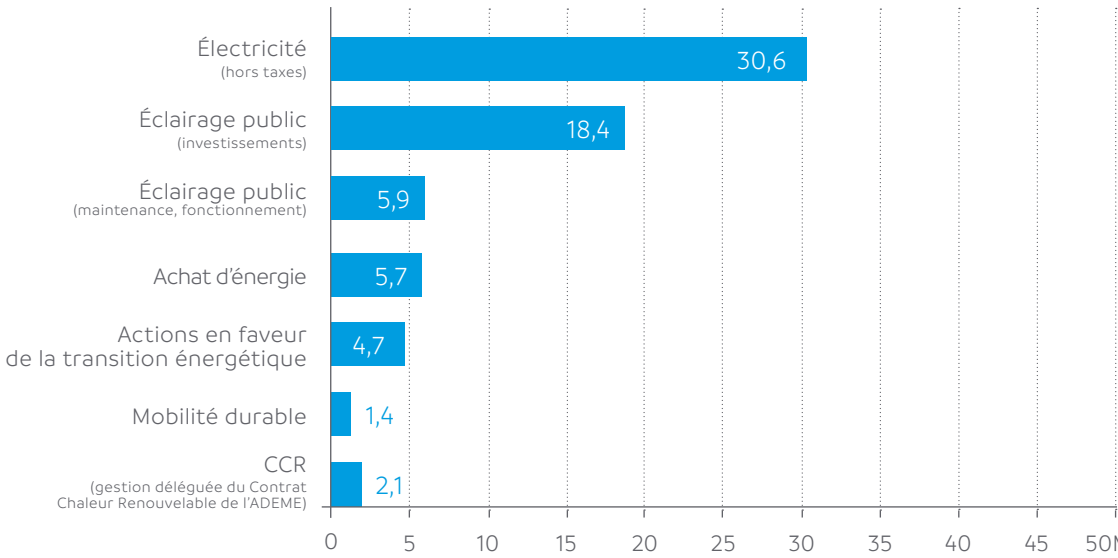
Fin 2025, Vendée Énergie, société d'économie mixte créée par le SYDEV, exploite 129,6 MW d'actifs de production en pleine propriété, avec la mise en service de 44 nouvelles centrales photovoltaïques et d'un nouveau parc éolien à Chantonnay.

Mobilité durable

À la fin de l'année 2025, le parc d'infrastructures de recharge du SYDEV reste composé de 102 bornes de recharge pour véhicules électriques, pour 47 475 transactions effectuées sur l'année. En 2025, une enquête participative a également

été lancée pour mieux cerner les besoins de recharge des Vendéens. Le SYDEV soutient les communes et les intercommunalités dans la mise en œuvre d'Appels à Manifestation d'Intérêt afin de susciter les initiatives privées pour déployer des infrastructures de recharge à l'échelle intercommunale.

Avec ses deux stations multi-énergies de La Roche-sur-Yon et des Sables d'Olonne et la station de Givrand, le syndicat distribue de l'hydrogène vert, du BioGNV et de l'électricité verte, produits localement en circuit court.



Répartition 2025 des activités du SYDEV pour un total de 68,8 millions d'euros

Les faits marquants 2025

Des économes de flux pour optimiser les consommations d'énergie des bâtiments

Février

Le SYDEV est lauréat de l'appel à projet CHÊNE 4, s'inscrivant dans le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) de la FNCCR. Ce dispositif a permis le recrutement de 9 postes d'économes de flux, l'équipement en matériels de mesures ou la mise en place d'un schéma directeur immobilier de l'énergie. Le SYDEV anime un réseau départemental d'échange et de partage d'expériences entre économes de flux. La première rencontre a eu lieu le 30 septembre.

Renouvellement du contrat chaleur renouvelable territorial entre l'ADEME et le SYDEV pour 4 ans

Mars

L'ADEME a créé le Fonds chaleur pour accompagner les collectivités et entreprises dans leur transition vers le chauffage au bois, solaire, géothermie et chaleur fatale. Depuis 2021, l'ADEME a confié la gestion de l'enveloppe budgétaire au SYDEV pour les projets réalisés en Vendée. Le contrat de chaleur renouvelable territorial a été renouvelé pour 4 ans jusqu'en 2028.

Début des travaux de génie civil du projet de méthanisation du Pays des Achards

Mars

Porté par un collectif d'agriculteurs et la société de projet locale « Énergie en Pays des Achards », le projet Agri Meth'achards bénéficie du soutien d'acteurs publics et privés, permettant une valorisation locale des ressources agricoles en énergie renouvelable. L'unité de méthanisation produira 160 Nm³/h de biométhane, soit l'équivalent de la consommation de chauffage de 4 000 foyers ou de la circulation quotidienne de 70 bus au BioGNV.

Renouvellement du marché travaux du SYDEV intégrant des critères environnementaux

Juillet

Cet accord cadre d'un montant de 43 millions d'euros par an, permet de réaliser les travaux et la maintenance sur les infrastructures dont le SYDEV a la charge pour une période de 4 ans (2026-2029). Pour la première fois, la procédure intégrait une phase de négociation avec les candidats et des critères environnementaux, représentant 15 % de la note finale. Il en résulte un gain estimé à 2 771 tonnes équivalent CO₂ sur la durée du marché soit une baisse de près de 20 %.

Lancement du programme Géobat pour la rénovation des bâtiments publics

Juillet

Le SYDEV complète son accompagnement pour réduire les consommations d'énergie et répondre aux enjeux réglementaires des bâtiments publics. Avec le programme Géobat, pour la gestion énergétique optimisée des bâtiments, le SYDEV propose de réaliser des travaux ciblés de rénovation énergétique (remplacement de chaudières, pilotage des équipements par un système de gestion technique des bâtiments, etc.) pour le compte des communes, des intercommunalités et des établissements publics territoriaux de santé.

11^e édition du Vendée Énergie Tour : 200 participants aux Rencontres Vendéennes des mobilités durables

Octobre

Le SYDEV a rassemblé entreprises et collectivités le 3 octobre dernier à Atinéa à La Roche-sur-Yon pour échanger et partager sur la décarbonation des déplacements professionnels et domicile-travail. Au programme : grands témoins, ateliers et carrefour des solutions avec des retours d'expérience, des témoignages d'experts ainsi qu'une exposition de véhicules utilitaires.

Passation des marchés d'achat d'énergies intégrant une part d'achat direct d'électricité renouvelable

Novembre

Les marchés de fourniture d'énergie approvisionnant les 400 adhérents du groupement d'achat d'énergies coordonné par le SYDEV ont été attribués à Alterna énergie, EDF et ENGIE, pour la période 2026-2027. Le SYDEV intègre une part d'énergie renouvelable au marché de fourniture d'électricité par l'achat direct d'électricité renouvelable. Les membres du groupement, collectivités et acteurs publics, augmentent ainsi la part d'énergie verte consommée par leurs équipements.

Création de la régie SYDEV Chaleur pour accélérer le déploiement des réseaux de chaleur renouvelable sur le territoire

Décembre

Avec la création de la régie, le SYDEV peut assurer le portage, la gestion et le financement du service public de production et/ou de distribution de chaleur ou de froid sur le territoire des collectivités (communes et intercommunalités de Vendée) ayant transféré leur compétence au SYDEV. Il porte ainsi la mise en place des réseaux de chaleur pour ses adhérents.





Les activités du SYDEV au service de la transition énergétique

Les instances du SYDEV

Le SYDEV, présidé par Laurent Favreau, est un syndicat mixte auquel adhèrent, au 1^{er} janvier 2025 :

- 253 communes,
- 15 communautés de communes,
- 4 communautés d'agglomération.

Au 1^{er} janvier 2025, le comité syndical, installé le 29 septembre 2020, est composé de 66 délégués en exercice, désignés par les 19 comités territoriaux de l'énergie (CTE). Le bureau syndical est composé du président du SYDEV, Laurent Favreau, de 7 vice-présidents et de 20 membres, élus par le comité syndical en son sein.

Les vice-présidents sont :

- Patrick Villalon, 1^{er} vice-président en charge des relations et communication externes ;
- Loïc Péron, 2^e vice-président en charge de la transition énergétique et de la planification énergétique territoriale ;
- Gérard Tenaud, 3^e vice-président en charge des infrastructures ;
- Jean-Michel Rouillé, 4^e vice-président en charge de la transition énergétique, des services énergétiques et solidarité ;
- Cyrille Guibert, 5^e vice-président en charge du développement-innovation ;
- Manuel Guibert, 6^e vice-président en charge de l'administration et des finances ;
- Hugo François, 7^e vice-président en charge de la mobilité durable.

Chiffres clés 2025

- **6 bureaux syndicaux : 128 délibérations**
- **6 comités syndicaux : 76 délibérations**
- **6 décisions du président**
- **9 arrêtés du président**

Les commissions de travail, créées par le comité syndical, se sont réunies 8 fois en 2025 afin d'apporter une aide à la décision des assemblées délibérantes :

- commission administration-finances : 2 réunions,
- commission développement-innovation : 2 réunions,
- commission infrastructures : 2 réunions,
- commission transition énergétique : 2 réunions.

Le Conseil d'exploitation de la Régie SYDEV Chaleur s'est réuni 5 fois.

Les comités territoriaux de l'énergie (CTE) se sont réunis à deux reprises, en mai-juin et novembre-décembre 2025.

La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie 7 fois.



Contrôle des concessions



Le SYDEV est l'autorité organisatrice de la distribution et de la fourniture aux tarifs réglementés de l'électricité et du gaz en Vendée. À ce titre, il est le garant, à l'égard des usagers, de la bonne exécution de ces services publics, concédés par contrat à Enedis et EDF pour l'électricité et à GRDF et Sorégies pour le gaz. Le SYDEV a l'obligation légale de contrôler que les concessionnaires exploitent le service public dans le respect des dispositions contenues dans le cahier des charges de concession. Des contrôles portant sur la qualité de l'électricité, la qualité des relations clientèles, l'état et l'évolution du patrimoine, la comptabilité et les redevances versées au SYDEV, le respect des obligations légales et contractuelles sont ainsi menés chaque année.



Gérard Tenaud

vice-président en charge des infrastructures

Le SYDEV poursuit ses actions de contrôles et d'analyses techniques et financières pour assurer un service public de distribution d'énergies de qualité et fiable, dans le souci de répondre aux besoins des usagers vendéens.

Le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée, la vérification des prestations facturées par le concessionnaire et l'évaluation de la gestion comptable et financière des ouvrages ont été au cœur des actions du service relations avec les concessionnaires sur l'année 2025.

Contrôle annuel des concessionnaires en 2024*

** Le contrôle annuel de l'exercice 2025 n'est pas clos à la date de parution du présent rapport d'activité.*

L'exploitation des concessions d'électricité et de gaz a été bien menée en 2024 par les différents concessionnaires.

La concession d'électricité

Le contrat de concession signé entre l'exploitant du réseau et l'autorité concédante, pour une durée de 30 ans, autorise le SYDEV à mener des actions de contrôle, ponctuels ou permanents, pour évaluer la qualité du service public de la distribution d'énergie électrique sur le département. Le syndicat a ainsi pu mettre en œuvre tout au long de l'année 2024 différents contrôles de mesure, d'études techniques et de fiabilité en lien avec des analyses patrimoniales et financières de la concession. Même si les aléas climatiques impactent la continuité de fourniture, la distribution électrique à l'ensemble des usagers vendéens, reste de bonne qualité pour cette année 2024.



CHIFFRES CLÉS 2024

➤	11 933 km	Longueur des réseaux HTA
➤	12 230 km	Longueur des réseaux BT
➤	116 min	Critère B (temps moyen de coupure par an et par usager)
➤	8 460	Nombre de réclamations EDF (courrier et internet)
➤	501 075	Nombre de clients
➤	3 619	Nombre de réclamations Enedis (donnée à l'échelle départementale)

Les réseaux de distribution de gaz

Les points d'avancement récurrents sur 2024 ont permis des échanges constructifs avec GRDF et Sorégies, délégataires du SYDEV, pour le service public de distribution de gaz.

Les réseaux de distribution publique de gaz sont robustes et exploités de manière satisfaisante par les concessionnaires au service des usagers vendéens.

Pour cette année, **15,5 km de canalisation de réseau et 542 nouveaux branchements ont été mis en service**, portant le linéaire de réseau à 2758 km et le nombre de branchements à 90983.

Concernant la sécurité des ouvrages, **le nombre d'incidents est passé de 923 en 2023 à 882 en 2024**. Ce sont toujours les branchements individuels qui sont majoritairement concernés par ces incidents. L'usure ou la rupture de pièces sont les premiers motifs des dysfonctionnements, suivis des dommages ou actions d'origine extérieure à des travaux, et des erreurs de manœuvres.

La surveillance des réseaux a été réalisée de manière conforme et renforcée en 2024 : 97,9 km de réseaux surveillé par Sorégies (représentant 58 % du linéaire exploité) et 1115 km par GRDF (soit 43 % du linéaire exploité). Ces linéaires sont à la hausse en 2024, garantissant ainsi un réseau en bon état de fonctionnement.



La modernisation et la négociation des contrats de concession, tant pour l'électricité que pour le gaz dans son périmètre historique, se poursuivent en 2025, toujours dans le souci d'une meilleure qualité des réseaux de distribution pour les usagers et du bon fonctionnement du service public.



➤ Chiffres clés 2025

► 52 demandes traitées

- 51 pour la distribution d'électricité
 - Motifs > Qualité de distribution = 42 %
 - Entretien des ouvrages = 23 %
 - Service à l'utilisateur = 18 %
 - Autres divers = 11 %
 - Déplacement d'ouvrage = 6 %

→ 0 pour la fourniture d'électricité

→ 1 pour la distribution de gaz

→ 0 pour la fourniture de gaz

► 24 demandes d'embellissement

de poste de transformation pour l'année 2025
(convention de financement conjoint SYDEV/Enedis)

CHIFFRES CLÉS 2024

➤	2758 km	Longueur des réseaux
➤	105	Nombre de communes desservies
➤	77790	Nombre de clients
➤	276	Nombre de réclamations (sur l'ensemble des concessions)
➤	1213	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés
➤	882	Nombre d'incidents constatés

Travaux de réseaux électriques



Après une forte baisse en 2024, les travaux sur les réseaux d'infrastructures électriques et de communications électroniques sont restés stables en 2025 pour atteindre 35,6 millions d'euros (508 dossiers en 2025 contre 463 en 2024). La baisse de l'activité immobilière a engendré une diminution de 5 % du volume financier des extensions de réseaux. L'activité effacement de réseaux est restée stable pour atteindre 13,2 millions d'euros. Les renforcements et la sécurisation des réseaux ont légèrement augmenté. Le volume financier cumulé de ces deux programmes s'élève à près de 8 millions d'euros.



Gérard Tenaud
vice-président en charge des infrastructures

2025 aura été marquée par un travail structurant pour la Direction Infrastructures avec le renouvellement du marché travaux. Cet accord cadre, intégrant les travaux neufs et la maintenance, est l'outil principal à disposition des équipes pour réaliser les travaux sur les réseaux électriques, les infrastructures de communications électroniques et le patrimoine d'éclairage public et de signalisation lumineuse. Au-delà des exigences environnementales ambitieuses intégrées à l'appel d'offres, nous avons souhaité instaurer une phase de négociation avec les candidats afin d'obtenir des précisions sur les offres remises et bénéficier d'offres plus compétitives.

Les extensions de réseaux

La baisse des raccordements électriques de nouvelles parcelles, entamée depuis 2022, s'est poursuivie en 2025

La baisse du nombre de parcelles à raccorder se poursuit mais dans une moindre mesure, pour se réduire à 2131 branchements réalisés (-5 %). En lien avec la densification, la part de lots viabilisés dans les opérations d'aménagement (lotissements, ZAC) a chuté au profit des parcelles individuelles. Par ailleurs, les demandes de certificats d'urbanisme et d'autorisations de construire ont légèrement augmenté avec près de 5782 dossiers (+ 6.5 %). 244 permis d'aménager ont été instruits en 2025 contre 230 en 2024. Tandis que 1964 avis sur les permis de construire ont été délivrés (1769 en 2024).

Le total des travaux réalisés pour desservir les aménagements ou viabiliser des parcelles s'élève à 14,4 millions d'euros.



Les effacements de réseaux

Les effacements classiques ou liés à aménagement ont représenté 11,2 millions d'euros sur l'année. Ils sont restés stables comparativement à 2024. Tout comme les effacements liés à l'article 8 du cahier des charges de concession avec Enedis qui se sont élevés à 2 millions d'euros. Cette sensibilité des élus vendéens à améliorer le cadre de vie permet d'afficher un taux moyen d'effacement du réseau basse tension dans la partie agglomérée des communes de plus de 80 %.

861 ménages ont bénéficié d'une amélioration esthétique de leur quartier et d'une sécurisation électrique. 21 km de réseaux aériens ont été enfouis et 683 poteaux détruits.





Le renforcement des réseaux

Sur les communes dites « rurales », périmètre géré par le SYDEV au titre du cahier des charges de concession, le réseau électrique basse tension est peu soumis aux contraintes électriques grâce aux travaux réalisés depuis de nombreuses années.

Le nombre de clients mal alimentés en régime rural est resté stable en 2025 pour s'établir à 587. En 2025, 69 clients subissant des chutes de tension ont bénéficié de travaux permettant de corriger cette anomalie.

1 poste de transformation en surcharge a été remis à niveau.

Le montant des travaux réalisés pour renforcer les réseaux s'établit ainsi à 3 millions d'euros.

La sécurisation des réseaux

Début 2025, il restait encore 700 km de fils nus basse tension en Vendée, soit 17,2 % du réseau basse tension aérien. Cette même année, le SYDEV a supprimé 29 km de fils nus basse tension dans le cadre de ce programme. La majorité des opérations réalisées ont visé des départs situés hors agglomération et ayant subi au moins 2 coupures longues sur 5 ans.

Les travaux de sécurisation s'élèvent à environ 5 millions d'euros.

➤ Chiffres clés 2025

- ▶ **526 dossiers** traités
- ▶ **14,4 millions** d'euros en extensions et **2 131** parcelles desservies
- ▶ **13,2 millions** d'euros en effacements
- ▶ **3 millions** d'euros en renforcement au bénéfice de **69** clients mal alimentés
- ▶ **5 millions** d'euros en sécurisation avec **29 km** de fils nus sécurisés



Exemple d'une passerelle réseau LoRa

En 2025, Vendée Numérique a terminé le déploiement de la fibre en Vendée, tout en livrant de nouveaux projets. Tour d'horizon des faits marquants de l'année 2025

Un déploiement finalisé de la fibre en 2025

L'année 2025 marque la fin du déploiement complet de la fibre sur le Réseau d'Initiative Public de Vendée Numérique.

Le chiffre symbolique de 400 000 lignes raccordables est dépassé le 31 décembre 2025. Ainsi ce sont très exactement 403 165 lignes éligibles à la fibre en cette fin d'année.

Le réseau de Vendée Numérique est le 3^e plus vaste réseau public de France à l'échelle des Départements. 43 000 lignes de plus ont été livrées par rapport au programme envisagé initialement, en tenant le calendrier et le budget.

Plus de 6 Vendéens sur 10 raccordés à la fibre

En matière de commercialisation, l'année 2025 confirme les bons résultats des années précédentes. L'attrait pour la fibre ne se dément pas et plus de 250 000 ménages, entreprises, collectivités vendéennes sont désormais raccordées à la fibre sur la zone de Vendée Numérique.

Le taux de « convertis » à la fibre passe en une année de 52 à 62 %, soit dix points de gagnés en une seule année. Cette réussite de la commercialisation tire son origine dans plusieurs facteurs. Les qualités intrinsèques de la fibre bien évidemment, mais aussi la qualité du réseau vendéen, bien construit et bien entretenu, la bonne relation entretenue par Vendée Numérique avec les opérateurs, la communication...

Une troisième ville coupée du cuivre

Le réseau cuivre, détenu par Orange, est progressivement devenu obsolète au regard des nouveaux usages des particuliers, des entreprises et des collectivités. Pour des raisons notamment financières et écologiques, ce réseau historique est donc progressivement éteint et remplacé par le réseau fibre. Après Aizenay et Le Poiré-sur-Vie en 2025, le réseau cuivre a été éteint à Mortagne-sur-Sèvre en janvier 2026.

Comme pour les deux premières communes, la bascule du cuivre vers la fibre est couronnée de succès et Vendée Numérique se projette désormais vers la coupure complète de tout le réseau cuivre en Vendée pour janvier 2029.

Territoire connecté

Prévision des consommations d'énergie, amélioration de la connaissance du comportement des bâtiments, autoconsommation individuelle ou collective, optimisation, pilotage et flexibilité énergétique ; le SYDEV accompagne ses adhérents sur l'ensemble de ces sujets en participant à la mise en œuvre de démonstrateurs et de sites pilotes sur leur patrimoine.

En 2025, le SYDEV a poursuivi son implication dans le projet « Vendée Territoire Connecté » porté par Vendée Numérique en s'efforçant de garder une approche « de terrain » afin que les communes et les intercommunalités se saisissent des enjeux du numérique.

Les chiffres clés du marché objets connectés (LoRa)

Au travers du marché (MPGP) confié au groupe-ment Sogetrel / Sensing vision, Vendée Numérique poursuit le déploiement des antennes qui assurent la couverture départementale du réseau d'objets connectés (LoRa) qui se terminera en 2027.

Mené avec comme partenaire principal Vendée Eau, ce nouveau réseau concerne en particulier la télérelève de 500 000 compteurs d'eau à terme. Il sera par ailleurs ouvert à l'ensemble des acteurs publics pour répondre à leurs besoins (pilotage des bâtiments, supervision des points d'apports volontaires, supervision des armoires de fibre optique...). Ce réseau représente un investissement de 5 millions d'euros.

Chiffres clés 2025

- ▶ **403 165 adresses raccordables à la fibre**
- ▶ **252 000 adresses raccordées au réseau fibre**
- ▶ **145 passerelles LoRa déployées**



Cyrille Guibert

vice-président en charge du développement et de l'innovation

L'année 2025 a permis de poursuivre le développement des opérations d'autoconsommation collective afin que nos adhérents disposent d'une meilleure maîtrise de leur facture d'électricité. Appuyé par Géo Vendée, le SYDEV a également finalisé la création d'un outil permettant d'utiliser le cadastre solaire dans les Espaces France Renov' des intercommunalités vendéennes.



Le nombre de dossiers d'investissement est stable en 2025 (849 contre 851 en 2024), malgré la baisse des chantiers liés aux extensions de réseaux et la chute significative des dossiers d'éclairage liés aux enfouissements de réseaux. Cette baisse est compensée par l'augmentation des projets de rénovation, notamment la suppression des luminaires de type boule.

74 lotissements ou zones d'activités ont fait l'objet d'une opération d'éclairage pour **2,4 millions d'euros**, un montant stable par rapport à 2024. La baisse du volume d'éclairage dans le cadre des **effacements de réseaux** se poursuit avec un recul de 22 % par rapport à 2024 pour atteindre **2,3 millions d'euros**.

Le programme de suppression des boules 2023-2025, qui bénéficie d'une participation du SYDEV plus importante grâce à l'obtention de subventions dans le cadre du Fonds Vert, se poursuit : en 2025, **plus de 1500 boules** auront été supprimées grâce à ce programme. La suppression est imposée par l'arrêté nuisances lumineuses du 27 décembre 2018.

Malgré une baisse, les investissements pour l'éclairage des **terrains de sport** extérieurs se poursuivent avec un volume de travaux qui atteint **1,5 millions d'euros** (-22 %), liés notamment à la

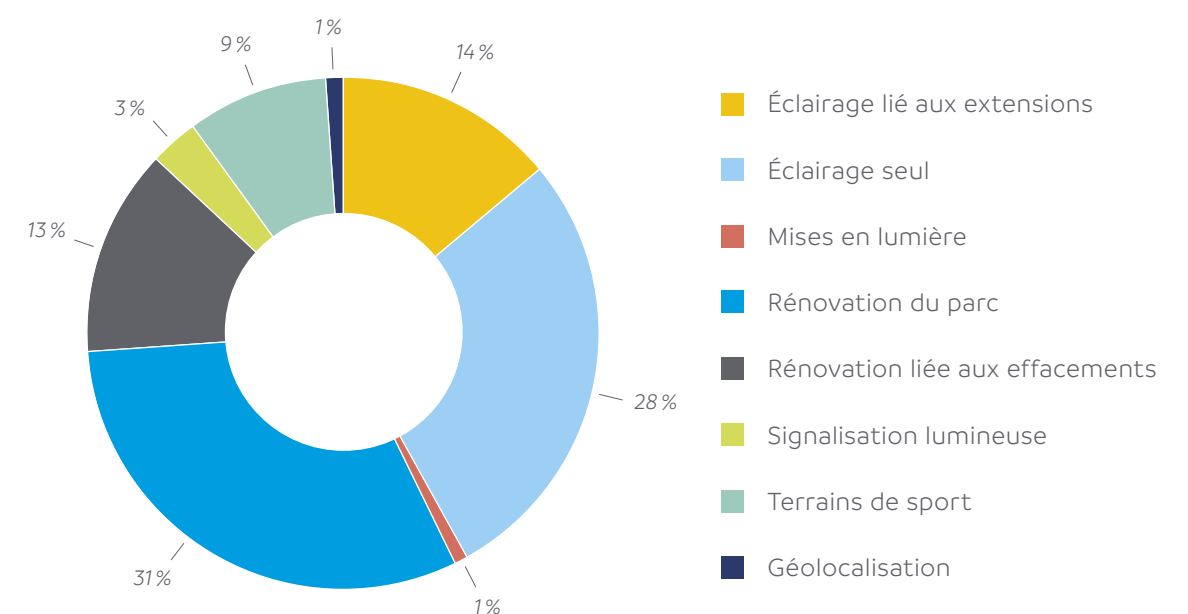
rénovation en LED d'installations existantes. Au-delà des économies d'énergie que permet la rénovation de l'éclairage d'un stade, la technologie LED propose une meilleure souplesse d'utilisation. Elle offre la possibilité de graduer le niveau de lumière, de rallumer à chaud, d'éclairer de manière dynamique et de permettre aux usagers de piloter plus facilement les différents modes d'allumage (compétition, entraînement...).

Les travaux de signalisation lumineuse comprennent les mises en conformité ou la création de carrefours tricolores, les feux verts récompense, l'installation de panneaux d'indication de vitesse ou opérations de sécurisation de passages piétons, pour un montant total de **370 000 euros**.

La géolocalisation des réseaux d'éclairage et de signalisation lumineuse en classe A se poursuit sur l'ensemble du département, pour un investissement d'environ **120 000 euros** en 2025.



Répartition des investissements : 18,4 millions d'euros



Gérard Tenaud

vice-président en charge des infrastructures

L'éclairage public vendéen reste en bonne santé. La rénovation programmée et régulière, la réflexion sur les temps d'allumage et la décision depuis 2023 d'effectuer le remplacement systématique des lampes à décharge classiques par des lampes LED, ont permis de diminuer de manière drastique la consommation d'énergie. L'âge moyen du parc d'éclairage est ainsi d'environ 12 ans, avec un taux de vétusté évalué à 4 %, et fin 2025, 54 % du parc est désormais équipé de LED. Par ailleurs, la maintenance préventive permet d'avoir un parc en bon fonctionnement, avec un taux de panne faible (4,3 %).



Maintenance et exploitation de l'éclairage public

En 2025, le SYDEV assure la maintenance pour le compte de 247 communes, 18 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et 1 syndicat mixte, soit un parc de 168 200 points lumineux et 7 000 km de réseaux.

Au 1^{er} janvier 2025, il reste 6 communes qui ont conservé ces prestations. La rénovation soutenue du parc permet de maintenir un taux de panne inférieur à 5 %, soit 4,3 % en 2025. Le SYDEV a répondu à 29 223 déclarations de projet de travaux (DT), déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) et avis de travaux urgents (ATU) pour le compte de ses adhérents en transfert total.



Géoréférencement : rappel de la réglementation et état d'avancement

Les communes et EPCI ont l'obligation de géolocaliser les réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse enterrés sur leurs territoires.

Le comité syndical du 17 novembre 2014 avait acté que le SYDEV finance en totalité les coûts afférents à la géolocalisation des réseaux existants pour les collectivités ayant transféré leur compétence au SYDEV (maintenance-exploitation). En effet, dans le cadre de la réforme anti-endommagement, la réglementation impose aux exploitants de réseaux sensibles (dont l'éclairage public et la signalisation lumineuse) de fournir des plans de classe A, c'est-à-dire avec une précision de 50 cm, à compter du 1^{er} janvier 2020 en communes urbaines et 2026 en communes rurales.

Ces réseaux doivent donc être référencés sur un système d'information géographique (SIG) afin de répondre aux DT - DICT et ATU.

Au 31 décembre 2025, 5 912 kilomètres de réseaux d'éclairage public, d'éclairage d'infrastructures sportives extérieures et de signalisation lumineuse ont été géolocalisés en classe de précision A, soit environ 98 % (sur 6 035 km en souterrain).

Rénovation et programme de suppression des boules – dispositif Fonds Vert

Les programmes de rénovation engagés par le SYDEV depuis 2007 ont permis d'avoir un parc d'éclairage peu vétuste. Le syndicat va poursuivre la rénovation régulière des installations, en mettant l'accent sur le traitement des luminaires de type boule. En effet, l'arrêté « nuisances lumineuses » du 27 décembre 2018 impose pour 2025 la suppression ou le remplacement des luminaires dont plus de la moitié de la lumière part vers le ciel (ULOR* > 50 %). Cette réglementation, issue de la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, a pour objectif de réduire l'impact de l'éclairage extérieur sur le ciel nocturne et la biodiversité, mais aussi de limiter les lumières intrusives dans les habitations ou les espaces privés.

Grâce au recensement des parcs d'éclairage et à leur mise à jour régulière dans son SIG, le SYDEV avait analysé dès 2019 la typologie de ces luminaires. Ce diagnostic a abouti à la définition de 3 périodes de rénovation.**

Une première tranche 2023-2025 vise à respecter le décret en priorité, en supprimant les boules sans accessoires et avec accessoires à fort taux de panne (environ 3 000 luminaires), une seconde tranche 2026-2029 concerne les boules avec accessoires et taux de panne moyen (5 500 luminaires) et une ultime tranche 2030-2031 traitera

les luminaires plus récents et assimilés à des boules, avec accessoires (3 200 luminaires). Les accessoires peuvent être des paralumes ou des diffuseurs optiques qui ont pour rôle de contrôler le flux de lumière et de l'orienter vers le bas, donc au maximum vers la zone à éclairer.

Afin de consolider et d'accélérer la suppression des luminaires de la première tranche 2023-2025, le SYDEV a décidé de déposer un dossier dans le cadre du dispositif Fonds Vert et s'est vu attribuer trois subventions pour un montant total d'environ 1,9 million d'euros.

Ces aides vont permettre de diminuer la participation des 169 collectivités vendéennes concernées, en augmentant la participation financière du SYDEV qui passe de 50 à 70 % des coûts de travaux. Grâce à l'obtention de la troisième subvention de 350 376 euros en décembre 2024, le SYDEV a engagé en 2025 une partie de la seconde tranche de programme 2026-2029, pour les collectivités qui n'ont pas bénéficié du Fonds Vert pour la première période.

(*) ULOR = Upward Light Output Ratio (proportion du flux lumineux qui est émis au-dessus du plan horizontal du luminaire)

(**) SIG = Système d'Information Géographique

Contrôle de la stabilité des mâts d'éclairage

Le SYDEV, en tant qu'exploitant des infrastructures d'éclairage public et de signalisation lumineuse pour le compte de ses adhérents, est responsable de la tenue mécanique des supports dont il a la charge (environ 100 000 supports pour 247 communes adhérentes et 17 EPCI).

Le comité syndical du SYDEV, lors de son assemblée générale du 26 novembre 2018, avait validé le principe de mener une campagne de contrôle de stabilité de ces supports afin de garantir la sécurité mécanique des ouvrages, avec une prise en charge à 100 % par le SYDEV (dans la limite de 50 000 euros TTC par an). À compter du 1^{er} janvier 2025, c'est la société SAS ROCH Service qui a été retenue pour réaliser ces interventions.

Au 31 décembre 2025, 4 428 supports d'éclairage public ou d'éclairage d'infrastructures sportives extérieures avaient été contrôlés (depuis 2021), dont environ 900 en 2025 pour un coût de 163 928 euros.

À la suite de ces contrôles, 2 % des mâts seulement présentent des défauts majeurs de stabilité et 86 % ne présentent aucun défaut. Pour les autres, il s'agit de risques mineurs levés lors des visites de maintenance préventive. À titre d'information, la moyenne ces dernières années au niveau national du taux de non-conformité (IG3/4/5) se situe autour de 5 %.

Classification des résultats par quantité d'ouvrages contrôlés sur l'année 2025					
Indice de gravité	IG1	IG2	IG3	IG4	IG5
Conformité	Conforme	Conforme avec défaut	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Support d'éclairage public	740	108	8	9	0
Supports d'équipements sportifs	27	2	0	0	0
TOTAL	767	110	8	9	0
POURCENTAGE DE CONFORMITÉ	86%	12%	1%	1%	0%



Programme exceptionnel de relamping LED 2023-2028

Afin de favoriser les économies d'énergie en éclairage public et également de respecter la réglementation européenne (Directive RoHs qui prévoit la fin de la commercialisation des lampes à décharge le 24/02/2027), le comité syndical du 14 décembre 2022 a décidé d'accompagner ses adhérents en revoyant les modalités de remplacement systématique des lampes.

Ainsi, le SYDEV finance pendant 6 ans (de 2023 à 2028) la plus-value pour le relamping des lampes dites classiques Sodium Haute Pression et Iodures Métalliques par des lampes LED,

estimée à 3,75 millions d'euros et générant une économie d'énergie de l'ordre de 69% sur le parc concerné.

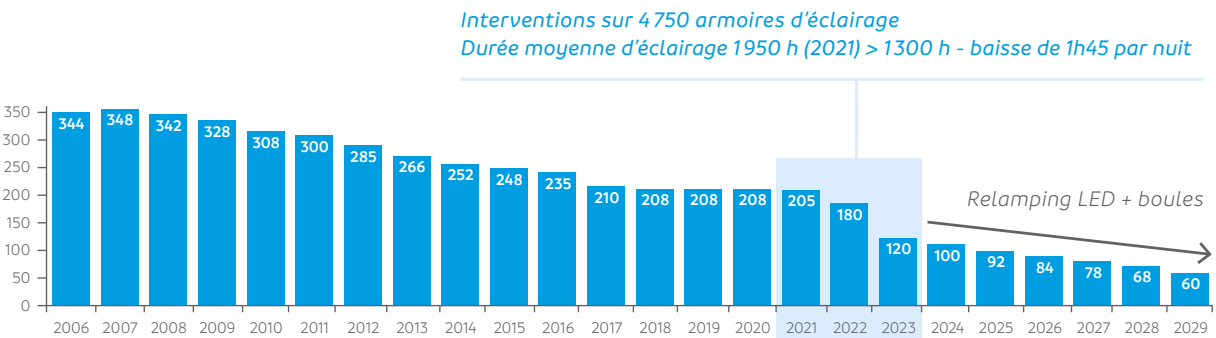
Au 31 décembre 2025, 15 970 lampes à décharge supplémentaires ont été remplacées par des lampes LED dans le cadre de la campagne de « relamping 2025 », ce qui porte à 46 163 le nombre de lampes remplacées en 3 ans (depuis le début du programme en 2023).

La part de LEDS (luminaires + lampes) dans le patrimoine exploité par le SYDEV au 31 décembre 2025 s'élève à environ 54 %.



Programme d'optimisation des abonnements d'éclairage public et feux de signalisation

Depuis 2020, le SYDEV travaille sur l'optimisation des abonnements d'éclairage public et feux de signalisation. Cette démarche, qui consiste à détecter et diminuer les abonnements qui sont trop élevés par rapport à la puissance installée, se poursuivra au moins jusqu'à la fin du relamping LED en 2028.



Évolution de la consommation par point lumineux
Consommation annuelle en kWh/an

En 2025, la consommation moyenne annuelle d'un point lumineux en Vendée a diminué d'environ 56 % par rapport à 2020, soit 92 kWh, ce qui est bien inférieur à la consommation moyenne nationale évaluée aux alentours de 230 kWh (selon une

enquête 2023 de l'AFE, Association Française de l'Éclairage). Les actions de sobriété énergétique engagées par le SYDEV devraient permettre d'atteindre 60 kWh par point lumineux d'ici 2029.

Chiffres clés 2025

- ▶ 18,4 millions d'euros en travaux d'investissement
- ▶ 5,9 millions d'euros en maintenance et fonctionnement
- ▶ 168 200 points lumineux en maintenance
- ▶ 8 300 boules lumineuses à supprimer
- ▶ 29 223 réponses aux DT et DICT gérées
- ▶ 92 kWh consommés par point lumineux par an



Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux



Le réseau départemental « Énergie Climat », animé par le SYDEV en partenariat avec la DDTM⁽¹⁾ et en coordination avec la Région, l'ADEME⁽²⁾ et la DREAL⁽³⁾, s'est réuni à trois reprises cette année avec pour thématiques les adaptations aux changements climatiques, les énergies renouvelables, la loi APER⁽⁴⁾ et la qualité de l'air.

Des groupes de travail spécifiques ont également été mobilisés afin d'accompagner les intercommunalités sur leur bilan de gaz à effet de serre et sur la transcription opérationnelle des enjeux Air Énergie Climat dans les documents d'urbanisme.

(1) Direction Départementale des Territoires et de la Mer

(2) Agence de la transition écologique

(3) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

(4) Loi relative à l'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables



Jean-Michel Rouillé

vice-président en charge de la transition

énergétique, des services énergétiques et solidarité

2025 a été l'année qui a permis au SYDEV de réaliser ses premières opérations dans le cadre du programme Géobat avec la mise en place de deux Gestions Techniques de Bâtiments dans une maison de retraite et dans une salle polyvalente. Plusieurs dossiers sont également en cours de montage concernant des remplacements de chaudières par des systèmes de chauffages renouvelables. Nous avons également créé un réseau d'économies de flux au niveau départemental qui permet d'échanger et de renforcer l'ingénierie territoriale locale au service de l'efficacité énergétique.

Efficacité énergétique des bâtiments

Études énergétiques

Tout au long de l'année, le SYDEV a poursuivi son engagement aux côtés de ses adhérents afin de les accompagner dans l'amélioration de la performance énergétique de leur patrimoine. Cette mobilisation s'est traduite par la réalisation de **65 évaluations, simulations thermiques dynamiques et audits énergétiques**, permettant aux collectivités de mieux connaître leurs bâtiments et d'identifier les leviers d'action les plus pertinents.

Dans cette même dynamique, **18 études d'aide à la décision** ont été conduites pour accompagner les choix d'investissement en faveur des énergies renouvelables, qu'il s'agisse de chaufferies bois, de géothermie ou de systèmes solaires thermiques. Ces études ont permis aux maîtres d'ouvrage de disposer d'éléments techniques et économiques fiables pour orienter leurs projets.

Au-delà des phases d'étude, le SYDEV agit également de manière concrète sur l'exploitation des bâtiments afin de garantir des performances durables. En 2025, **7 dossiers représentant 15 bâtiments** ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier dans le cadre du marché de suivi des contrats d'exploitation porté par le syndicat.



Pour chacun de ces projets, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été mobilisée afin d'accompagner les collectivités à chaque étape : diagnostic des installations, analyse des besoins, mise en place des contrats et suivi de leur exécution. Un accompagnement de proximité qui contribue à optimiser le fonctionnement des équipements, maîtriser les consommations énergétiques et sécuriser les engagements de performance.



Programme de rénovation des bâtiments publics

Depuis 2015, le SYDEV accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics afin de les rendre plus confortables et moins gourmands en énergie.

En 2025, **69 nouveaux projets** ont bénéficié de cet accompagnement, portant à **910 le nombre total de projets soutenus en dix ans**.

Pour aider les collectivités à concrétiser leurs travaux, le SYDEV a accordé **2,26 millions d'euros d'aides financières à 42 projets** cette année.

Depuis le lancement du programme, ce sont plus de **245 000 m² de bâtiments publics** qui ont été rénovés avec le soutien du SYDEV, pour un montant total d'aides de **24,4 millions d'euros**.

Les résultats sont significatifs : grâce aux travaux réalisés, les bâtiments rénovés consomment en moyenne **58 % d'énergie en moins** qu'auparavant.

Au total, les économies d'énergie générées représentent l'équivalent de la consommation annuelle de **1687 logements vendéens**. Une illustration concrète de l'impact du programme au bénéfice des collectivités, des usagers et de l'environnement.



Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat

À compter du 1^{er} janvier 2025, les dispositifs OPAH⁽¹⁾ / PTRE⁽²⁾ ont été remplacés par le **Pacte Territorial France Rénov'** dont l'objectif est d'accélérer la rénovation énergétique des logements ; les Plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat ont ainsi été renommées en **Espaces Conseil France Rénov'**. Le SYDEV a donc adapté son dispositif de financement afin de le rendre compatible avec cette réforme du Service Public de la Rénovation de l'Habitat. Le SYDEV poursuit néanmoins le soutien des guichets vendéens à hauteur de **4,1 M€ jusqu'en 2029**.

(1) Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
(2) Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique



Loïc Péron vice-président en charge de la transition énergétique et de la planification énergétique territoriale

La politique nationale d'accompagnement de la rénovation de l'habitat a fait l'objet de grands changements au cours de l'année 2025 avec un recentrage des aides autour de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Le SYDEV a su adapter son accompagnement en renforçant son soutien et en ajustant ses règles de subventionnement.

Les conventions (pactes territoriaux) ont été signées au début de l'année 2025 permettant ainsi une continuité de service auprès des Vendéens qui souhaitent rénover leur logement.

Transitions écologiques et sociétales

Le SYDEV, toujours en lien avec le Collège des transitions écologiques et sociétales, continue d'accompagner les territoires pilotes en proposant une approche systémique favorisant la coopération territoriale entre les acteurs publics et la société civile.

L'objectif est d'aboutir à la réussite des projets en intégrant le paramètre du changement des modes de vie qui est essentiel.

Solidarité énergétique

La politique de **lutte contre la précarité énergétique** s'est poursuivie sur l'année 2025 et a permis à 290 ménages vendéens de bénéficier du programme « solidarité énergétique ».

À travers cet accompagnement proposé par le SYDEV, les particuliers suivis sont conseillés sur les gestes à mettre en œuvre dans leur quotidien, les travaux à réaliser pour améliorer la performance de leur logement ainsi que sur les aides mobilisables. Cette mission de conseil a été assurée à l'échelle départementale par l'association Elise.

Achat d'énergie

Depuis plusieurs années, le SYDEV permet aux collectivités vendéennes et aux établissements publics (EHPAD, hôpitaux, établissements scolaires, etc.) de se regrouper pour acheter leur électricité et leur gaz naturel.

Cette démarche de mutualisation leur permet de bénéficier d'un accompagnement et de conditions d'achat optimisées pour alimenter leurs bâtiments, leur éclairage public ou encore leurs infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

En 2025, le SYDEV a renouvelé ce dispositif afin de proposer des services adaptés aux nouveaux enjeux du marché de l'énergie.

Cette confiance se confirme année après année, avec près de **400 adhérents**.

Cette même année, de nouveaux marchés d'approvisionnement en énergie ont été conclus pour la période **2027-2029**, avec les fournisseurs ENGIE, EDF et Alterna énergie.

L'avancée majeure de ces contrats réside dans **l'intégration directe d'une partie de l'électricité renouvelable** produite par les éoliennes de Vendée Énergie.

Chiffres clés 2025

- Subventions aux travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments : **2,26 millions d'euros**
- Subventions partenariats transition énergétique : **12 000 euros**
- Maîtrise de la demande en énergie et énergies renouvelables : **200 460 euros**
- **65 évaluations et audits** de bâtiments existants
- **42 programmes d'aide à la rénovation des bâtiments publics**
- **18 études** bois énergie et solaire thermique
- **30 études** de performance énergétique
- Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat :
 - 1121 projets de rénovation énergétique accompagnés ;
 - 36 millions d'euros d'aides publiques mobilisées pour financer les travaux ;
 - 51,2 millions d'euros HT de travaux générés pour un gain énergétique moyen de 60 %.
- Achat d'énergie éclairage public : **5,7 millions d'euros**



Énergies renouvelables 2025

En complémentarité avec les actions proposées en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique, le SYDEV accompagne les collectivités dans le développement des énergies renouvelables (électricité, chaleur, biogaz, etc.) en apportant une aide aux études et aux travaux. Le SYDEV promeut des opérations à gouvernance locale qui concourent à la promotion du mix énergétique vendéen dans une logique de territoires à énergie positive.

Les schémas de développement des énergies renouvelables

L'objectif d'un schéma directeur des énergies renouvelables est de permettre aux collectivités d'organiser leur développement sur le territoire. Le résultat de ce travail élaboré collectivement, permet d'afficher clairement les ambitions et les règles en matière de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur un secteur. **En 2025, les communautés de communes du Pays de Chantonnay et Sud Vendée littoral ont lancé leur schéma directeur des énergies renouvelables.**

Renouvellement du Contrat Chaleur Renouvelable Territorial sur la période 2025-2028

Le SYDEV a poursuivi le soutien au développement des énergies renouvelables thermiques en renouvelant le **Contrat Chaleur Renouvelable Territorial avec l'ADEME pour 3 ans**. En 2025, **le SYDEV a aidé les collectivités et les entreprises à hauteur de 4,7 millions d'euros** ; un soutien important pour le développement des énergies renouvelables thermiques en Vendée. Ce sont près de 35 bénéficiaires différents, publics et privés, qui ont été soutenus par ce dispositif porté par le SYDEV et financé par l'ADEME. L'accompagnement du SYDEV sur les projets de chaufferies biomasse et de réseaux de chaleur a notamment contribué **au développement de filières de production de bois local** soutenu par les intercommunalités.



Loïc Péron

vice-président en charge de la transition énergétique et de la planification énergétique territoriale

Lancée en 2025, la première opération portée par SYDEV Chaleur est un projet de chaufferie bois situé à Talmont-Saint-Hilaire. Il est financé à hauteur de 44 % par le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial et alimentera trois bâtiments publics : l'EHPAD Le Havre du Payré, le groupe scolaire du Payré et le centre multi-accueil Les Moussaillons du Payré. Il fournira 700 MWh/an dont 85 % renouvelables, évitant ainsi 120 tonnes de CO₂.

Éolien

Premier gisement d'énergie renouvelable en Vendée, l'éolien est indispensable pour atteindre les objectifs nationaux en matière de lutte contre le changement climatique.

Le SYDEV souhaite accompagner les acteurs du territoire afin de faire émerger de nouveaux projets et notamment des projets citoyens qui sont travaillés avec l'association RÉCIT Pays de la Loire (Réseau des énergies renouvelables locales et citoyennes) et avec le soutien des Générateurs (dispositif de l'ADEME).



Méthanisation

Avec un gisement proche de 45 % des besoins en gaz de la Vendée, la filière méthanisation présente de réels atouts.

Afin de dynamiser la filière, le SYDEV accompagne l'émergence des projets en mettant en place une méthodologie adaptée. Plusieurs projets ont été accompagnés en 2025 avec cette méthodologie et le SYDEV a ainsi financé **3 études de faisabilité sur les communautés de communes du Pays de Chantonnay, du Pays de Fontenay-Vendée et Challans Gois Communauté.**

Photovoltaïque

Le SYDEV propose des accompagnements techniques et financiers en faveur du déploiement d'opérations d'autoconsommations individuelles et collectives sur des bâtiments de collectivités. **En 2025, le SYDEV a poursuivi l'accompagnement des projets d'autoconsommation portés par les sociétés de projets locales regroupant les intercommunalités et Vendée Énergie.** Le SYDEV intervient désormais en qualité de guichet unique pour la solarisation des bâtiments des collectivités. Cela permet d'envisager très tôt les modes de raccordement et de valorisation les plus intéressants pour les adhérents.



Chiffres clés 2025

- **23 opérations subventionnées** par le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial pour un montant de 4,7 millions d'euros dont :
 - 11 chaufferies bois dont 1 extensions de réseaux de chaleur
 - 7 géothermies
 - 5 installations solaires thermiques
- **Poursuite d'une forte dynamique autour du solaire photovoltaïque**
 - 15 études de structure financées permettant de valider la solarisation du patrimoine des adhérents
 - 1 renforcement de charpente permettant de financer les travaux nécessaires à la mise en œuvre de panneaux
 - 3 missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage
 - 29 notes d'opportunités pour l'étude de projet d'autoconsommation restituées
 - 4 opérations d'autoconsommation collective intégrées à la Personne Morale Organisatrice du SYDEV

Vendée Énergie : producteur responsable d'énergies renouvelables pour les territoires

Vendée Énergie est une société d'économie mixte (SEM) de production et de distribution d'énergies renouvelables créée par l'ensemble des collectivités vendéennes à travers le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (le SYDEV) et le Conseil départemental de la Vendée.

Vendée Énergie intervient en tant qu'aménageur du territoire pour développer, construire et exploiter des unités de production éolienne, photovoltaïque, ou des unités de méthanisation dans l'objectif de produire une énergie verte et locale pour le compte des collectivités et des acteurs économiques du territoire.

Vendée Énergie travaille sur l'ensemble de la chaîne de valeur notamment dans la production et la distribution d'hydrogène vert et de BioGNV (Biogaz naturel pour véhicules) à des fins de mobilité décarbonée. Vendée Énergie valorise ainsi en circuit court, l'électricité et le gaz verts produits localement directement auprès des entreprises de transport, des collectivités et des particuliers.

Une année 2025 marquée par une dynamique de développement

En 2025, Vendée Énergie a renforcé ses capacités de production d'énergies renouvelables.

L'activité de production d'électricité renouvelable a progressé, avec une hausse de 16 % du chiffre d'affaires par rapport à 2024. Cette évolution s'explique par des conditions de production plus favorables qu'en 2024, année particulièrement défavorable pour l'éolien et le solaire, ainsi que par les investissements réalisés pour optimiser le pilotage des installations dans un contexte de marché de l'électricité toujours volatile.

Le développement du parc de production s'est poursuivi avec la mise en service de 44 nouvelles centrales solaires photovoltaïques sur toitures et sur ombrières majoritairement portées par les sociétés de projets intercommunales, ainsi qu'un nouveau parc éolien de 10,8 MW à Chantonay porté conjointement par Vendée Énergie et la Communauté de Communes du Pays de Chantonay.

En parallèle, les études et consultations se sont poursuivies pour la réalisation de deux nouvelles centrales photovoltaïques au sol sur d'anciens centres d'enfouissement de déchet, sans toucher aux terres agricoles.



Les nouveaux modes de valorisation de l'électricité produite alliant flexibilité et stockage constituent un enjeu prioritaire. Les services de Vendée Énergie et du SYDEV sont d'ores et déjà à l'étude de ces nouveaux modèles au bénéfice des collectivités et des acteurs du territoire.

Pour conforter et améliorer les capacités de production du territoire, Vendée Énergie œuvre au renouvellement progressif de ses premiers parcs éoliens et centrales photovoltaïques.

Réseau de 7 stations BioGNV de Vendée Énergie et Méthanisation

3 391 tonnes de BioGNV ont été distribuées en 2025, contre 2 735 tonnes en 2024, soit une progression de 24 % en un an. Vendée Énergie consolide le développement et l'exploitation de son réseau de stations BioGNV tout en étudiant de nouvelles coopérations avec d'autres sociétés d'économie mixte départementales voisines.

Vendée Énergie et sa filiale Vendée Métha ont poursuivi leur accompagnement des collectivités vendéennes et du monde agricole dans le développement de nouveaux projets de production de biométhane.

Chiffres clés 2025

Fin 2025, Vendée Énergie exploite 129,6 MW d'actifs de production en pleine propriété.

- **Éolien** : 49 éoliennes (8 parcs), 70 MW de puissance
- **Photovoltaïque** : 199 centrales sur bâtiments, ombrières et au sol, 60 MWc de puissance installée
- **Production d'électricité renouvelable** : 215 GWh/an
- **Production de gaz renouvelable** : 31 GWh/an
- **Distribution de BioGNV** : 3 391 tonnes



Retrouvez l'activité de Vendée Énergie sur www.vendee-energie.fr



Mobilité durable



Le transport est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre. Les collectivités doivent nécessairement mettre en place des actions pour décarboner la mobilité.

Le SYDEV a défini une politique d'accompagnement des territoires. Les actions engagées vont permettre de développer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et des infrastructures d'avitaillement en biométhane BioGNV et en hydrogène vert.

Le syndicat propose également la réalisation d'études pour l'optimisation des flottes automobiles des collectivités territoriales et l'intégration de véhicules au gaz naturel, électriques et à l'hydrogène. Enfin, des conseils sont apportés aux collectivités dans la définition d'une politique d'aménagement pour le développement de la mobilité durable sur leur territoire.



Hugo François

vice-président en charge de la mobilité durable

En accompagnant nos adhérents dans leurs politiques de mobilité et le développement d'infrastructures, le SYDEV poursuit ses efforts en matière de massification des mobilités alternatives et décarbonées : électricité, BioGNV et hydrogène vert.

L'année 2025 a permis d'accompagner la poursuite du déploiement des bornes de recharge dans les territoires en mettant les EPCI au cœur d'un dispositif d'Appel à Manifestation d'Intérêt afin de susciter les initiatives privées.

Lancement d'une enquête sur les besoins de recharge en Vendée

En 2025, dans l'objectif d'être au plus près des besoins des usagers, le SYDEV a lancé une enquête participative avec l'entreprise Kolektivolt, pour identifier les souhaits de bornes de recharge pour véhicules électriques en Vendée. Les habitants et professionnels ont pu localiser leurs besoins et préciser le type de recharge souhaité. Les données, analysées pour repérer les zones prioritaires, guideront l'implantation et la typologie des futures bornes sur le territoire.



L'accompagnement des adhérents au déploiement des bornes de recharge et dans la mise en place de solutions de mobilité durable



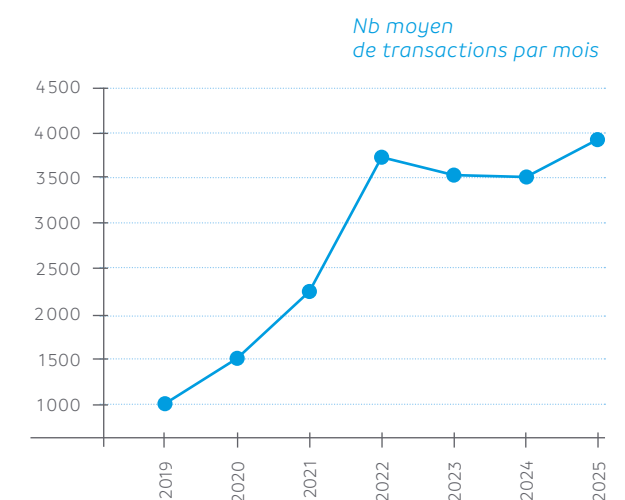
Le réseau des bornes de recharge pour véhicules électriques

À la fin de l'année 2025, le parc d'infrastructures de recharge est composé de 87 bornes de recharge normale, 11 bornes de recharge rapide et 4 bornes de recharge ultra-rapide.

Le nombre de transactions effectuées s'élève à 47 475 transactions.

Le nombre moyen de transactions par mois s'établit à 3 956 charges en 2025 (3 550 en 2024, 3 500 en 2023, 3 700 en 2022, 2 250 en 2021, 1 500 en 2020 et 1 000 en 2019); cette relative augmentation par rapport à 2024 peut notamment s'expliquer par le nombre croissant de véhicules électriques y compris pour les recharges en itinérance et la stabilisation de l'offre de recharge privée.

Le SYDEV soutient les communes et les intercommunalités dans la mise en oeuvre d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de susciter les initiatives privées. L'objectif de ce dispositif est de veiller au déploiement homogène des infrastructures de recharge pour véhicules électriques par des opérateurs privés, à l'échelle intercommunale. L'Île d'Yeu a inauguré son nouveau service d'autopartage « Mobil'Yeu » avec l'accompagnement technique et financier du SYDEV. Ce service innovant met à disposition quatre véhicules électriques via une plateforme. Celui-ci s'inscrit dans une démarche de promotion d'une mobilité toujours plus durable, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie sur l'île tout en préservant son environnement unique.





L'écosystème hydrogène vendéen

Avec deux stations multi-énergies (La Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne) et la station de Givrand, le SYDEV distribue de l'hydrogène vert, du BioGNV et de l'électricité verte, produits localement en circuit court.

Avec l'arrivée de nouveaux usages l'an passé, l'heure est désormais à la pérennisation de la fourniture en hydrogène vert et local et au bon fonctionnement des stations afin d'assurer un haut niveau de service aux clients. À l'issue des procédures contractuelles, le SYDEV a retenu la société LHYFE située à Bouin pour la fourniture d'hydrogène. La maintenance des stations des Sables d'Olonne et de La Roche-sur-Yon a été confiée à la société HRS.

Chiffres clés 2025

- ▶ **102 bornes de recharge** pour véhicules électriques
- ▶ **2 stations multi-énergies**
(électricité, BioGNV, hydrogène vert)
à La Roche-sur-Yon et aux Sables d'Olonne
- ▶ **1 station mobile hydrogène vert** à Givrand
- ▶ **2 accompagnements financés** pour la mise en œuvre d'un **plan de mobilité simplifié**
à la **Roche-sur-Yon Agglomération**
et d'une **stratégie multimodale**
à la **Communauté de communes Sud Vendée Littoral**

Les activités de support au fonctionnement du SYDEV

Finances

Par ses concours financiers, son endettement maîtrisé et la qualité de sa gestion, le SYDEV investit vigoureusement dans la modernisation des réseaux d'énergie et mène en parallèle des actions et des projets ambitieux et innovants en faveur de la transition énergétique et numérique.

Faits marquants de l'exercice 2025

- Niveau d'inflation en nette diminution par rapport à 2024 (IPCH* 2025 de 0,9 %).

→ Réduction notable du volume de travaux d'électricité depuis 2024, année qui marque la fin du programme d'effacements de réseaux coordonnés au déploiement de la fibre et la baisse des travaux de renforcement de réseaux compte tenu de la diminution du nombre de départs mal alimentés en Vendée.

→ Légère diminution des engagements liés aux travaux, à la maintenance et à l'exploitation du parc d'éclairage public avec cependant une augmentation des travaux de rénovation du parc. Les travaux de maintenance intègrent cette année la troisième tranche de relamping LED dont la plus-value est intégralement prise en charge par le SYDEV. Les attributions de Fonds Vert dont a bénéficié le SYDEV pour les travaux de rénovation du parc ont permis de réduire à due concurrence la participation appelée par le SYDEV auprès de ses adhérents.

→ Poursuite des actions et programmes en faveur de la transition énergétique avec notamment un engagement total de près de 80 % du programme de 15 millions d'euros voté sur le mandat (2021-2026) pour soutenir la rénovation
- énergétique des bâtiments publics, le renforcement du soutien du SYDEV pour le fonctionnement des guichets de l'habitat vendéens et la généralisation du programme Géobât consistant à réaliser des petits travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics pour le compte des adhérents.

→ Création au 1^{er} janvier 2025 de la régie SYDEV Chaleur à seule autonomie financière pour gérer le service public de production et/ou de distribution de chaleur ou de froid et mise en place d'une dotation initiale remboursable de 500 K€.

→ Encours d'avance en compte courant d'associés au profit de Vendée Énergie d'un montant de 6 M€ au 31 décembre 2025.

→ En matière de ressource humaines : 115 agents (dont 105 agents permanents) au 31 décembre représentant 111,9 équivalents temps plein travaillé sur l'année 2025 (+0,6 comparé à 2024) et une masse salariale brute de 6,5 millions d'euros, en augmentation de +3,8 % par rapport à 2024 compte tenu principalement de l'augmentation des cotisations URSSAF maladie, aux caisses de retraite ainsi qu'à l'évolution de la politique sociale.
- * (IPCH) : Indice des Prix à la Consommation Harmonisé



Manuel Guibert
vice-président en charge
de l'administration et des finances

Les résultats financiers et l'encours de dette du SYDEV attestent d'une gestion rigoureuse de l'ensemble des politiques conduites au bénéfice des communes et des EPCI adhérents. Une diminution des engagements liés aux investissements historiques est constatée en 2025, mais l'activité reste en revanche soutenue en matière de transition énergétique avec la mise en place de nouveaux programmes et la création de la régie SYDEV Chaleur. Le SYDEV continue, par ailleurs, à accompagner financièrement ses satellites pour la mise en œuvre de leurs projets et programmes d'investissement sur le territoire.

L'encours de dette au 31 décembre 2025 (budget principal)

Montant de l'encours	16 093 422,44 euros réduit à 11 593 422,44 euros (compte tenu du capital remboursé par anticipation de manière temporaire courant 2024 à hauteur de 4 500 000 euros à la clôture de l'exercice)	
Composition	Emprunts à taux fixe : 100 %	Emprunts à taux variable : 0 %
Taux moyen pondéré	0,91 %	
Durée de vie résiduelle pondérée	19 ans et 2 mois	
Nombre d'emprunts en cours	6	

Indicateurs 2025 (budget principal)

Lignes de mandats de paiement

27 203

Lignes de titres de recettes

7 164

Délai moyen de mandatement

9,7 jours

Délai global moyen de paiement

14,1 jours

Vue d'ensemble de l'exécution budgétaire 2025 (en millions d'euros)

Budget principal	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles 2025*	82,18	79,53
Programmes et actions antérieurs reportés	37,73	28,67
Excédent capitalisé (Compte 1068)		20,45
SOUS-TOTAL opérations réelles hors résultats	119,91	128,65
Résultats antérieurs reportés	6,03	1,56
Résultat cumulé de l'exercice	4,27	
SOUS-TOTAL opérations réelles	130,21	130,21
Opérations d'ordre budgétaire	14,54	14,54
TOTAL GÉNÉRAL	144,75	144,75

*Nouveaux engagements (réalisations de l'exercice et restes à réaliser)

Budget annexe SYDEV Chaleur	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles 2025*	0,18	0,50
Résultat de l'exercice	0,32	
SOUS-TOTAL opérations réelles	0,50	0,50
Opérations d'ordre budgétaire	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL	0,50	0,50

LES DÉPENSES RÉELLES 2025 budget principal

INVESTISSEMENT

95,8 M€

taux d'exécution de 95,7%
par rapport aux prévisions budgétaires dont :

Dépenses d'équipement & d'opérations pour compte de tiers	78,9 M€
Subventions d'investissement	12,6 M€
Avances accordées ⁽¹⁾	3,3 M€
Remboursement en capital des emprunts	0,6 M€

2024
2025 → -10,6 % soit -11,4 M€

- 4,2 M€ pour les dépenses d'équipement et opérations pour le compte de tiers
- 4,7 M€ pour le projet numérique (fin du programme de déploiement de la fibre par Vendée Numérique)
- 4,7 M€ pour le remboursement temporaire d'emprunt (réalisé en 2024)
- 0,2 M€ de remboursement définitif en capital des emprunts
- +2,3 M€ d'attribution de subventions d'équipement

FONCTIONNEMENT

24,1 M€

taux d'exécution de 92,6%
par rapport aux prévisions budgétaires dont :

Activités (éclairage public principalement) (65%)	15,2 M€
Charges de personnel (25%)	6,5 M€
Charges financières	0,2 M€

2024
2025 → -4,4 % soit +1,1 M€

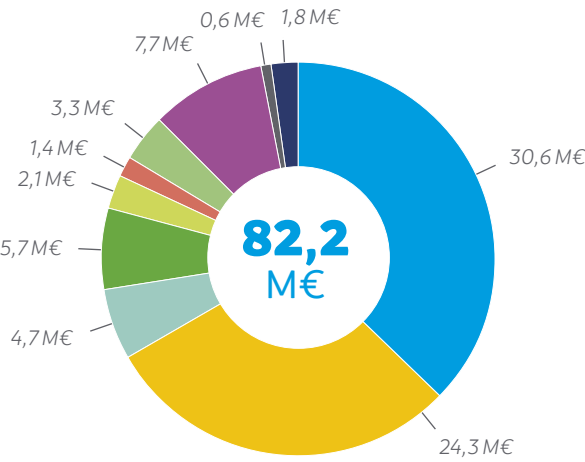
- +0,2 M€ pour les charges de personnel (+3,8 %)
- 0,2 M€ de dotations aux provisions liées aux comptes épargne temps
- 0,8 M€ pour les activités (-5 %)
- 0,2 M€ pour les autres charges (-11,2 %)

(1) Avances en compte courant d'associés, dotation initiale au profit de la régie SYDEV Chaleur et avances remboursables accordées aux adhérents dans le cadre du projet Géobat

Focus sur les inscriptions nouvelles 2025

- Électricité : 30,6 M€
- Éclairage : 24,3 M€
- Transition énergétique : 4,7 M€
- Achat d'énergie : 5,7 M€
- Gestion déléguée du fonds chaleur de l'ADEME (CCR) : 2,1 M€
- Mobilité durable : 1,4 M€
- Satellites : 3,3 M€
- Coûts de structure : 7,7 M€
- Remboursement d'emprunt : 0,6 M€
- Autres dépenses : 1,8 M€

Réalisations réelles de l'exercice et restes à réaliser liés à des nouveaux engagements 2025, donc hors résultats et reports antérieurs (de 48,0 M€)



LES RECETTES RÉELLES 2025 budget principal

INVESTISSEMENT

85,9 M€

taux d'exécution de 98,7%
par rapport aux prévisions budgétaires dont :

Subventions & participations aux travaux	62,1 M€
Dotation en réserves (compte 1068)	20,4 M€
FCTVA	3,2 M€

2024
2025 → -12,8 % soit -12,7 M€

- 7,3 M€ d'ajustement des subventions et participations aux activités du SYDEV
- 4,7 M€ liés au projet numérique désormais achevé
- 0,8 M€ d'excédents de fonctionnement capitalisés
- +0,4 M€ de FCTVA

(1) Accise sur l'électricité, ex-Part communale de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE-C)

FONCTIONNEMENT

42,7 M€

taux d'exécution de 98,1%
par rapport aux prévisions budgétaires dont :

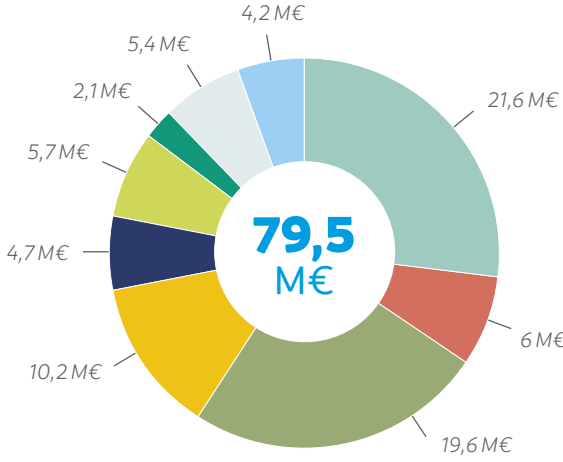
Accise sur l'électricité ⁽¹⁾ encaissée	19,6 M€
Participations activités (éclairage public principalement)	11,9 M€
Redevances de concessions électricité et gaz	6,7 M€
Location de fourreaux et RODP	1,1 M€
FCTVA	0,9 M€
Dividendes	0,8 M€

2024
2025 → -3,2 % soit -1,4 M€

- 0,7 M€ de produits liés aux activités
- 0,4 M€ d'accises sur l'électricité ⁽¹⁾
- 0,2 M€ de FCTVA
- 0,1 M€ de recettes diverses

Focus sur les inscriptions nouvelles 2025

Réalisations réelles de l'exercice et restes à réaliser liés à des nouveaux engagements 2025, donc hors résultats et reports antérieurs (50,7 M€)



- Participations des demandeurs publics : 21,6 M€
- Participations des demandeurs privés : 6 M€
- Accises sur l'électricité : 19,6 M€
- Recettes de concession : 10,2 M€
- Subventions : 4,7 M€
- Achats d'énergie : 5,7 M€
- Gestion déléguée du fonds chaleur de l'ADEME (CCR) : 2,1 M€
- Autres recettes : 5,4 M€
- TVA et FCTVA : 4,2 M€

Budget vert

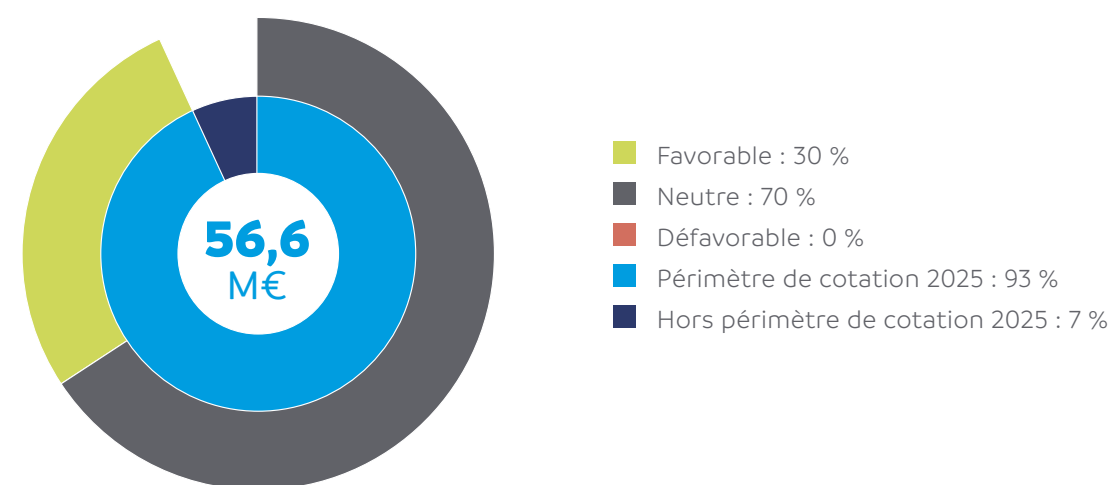
budget principal

La loi de finances pour 2024, publiée le 30 décembre 2023 au Journal Officiel, instaure, via son article 191, l'obligation pour les collectivités et les groupements de plus de 3 500 habitants de se doter d'un budget vert.

L'objectif du budget vert est de mesurer l'impact environnemental des dépenses en vue d'orienter les investissements vers des activités durables ou « vertes ». Celles-ci doivent donc être analysées afin d'apprécier si elles sont favorables, défavorables ou neutres au regard des axes de la taxonomie européenne. La mise en œuvre de ce budget vert s'opère de manière progressive.

Les mandatements réels d'investissement hors remboursement de la dette s'élèvent à 56,6 M€ en 2025. Le périmètre de cotation 2025 représente 93 % de ces dépenses et 30 % des mandatements 2025 du SYDEV relèvent de la cotation « favorable » au regard des axes 1 (atténuation du changement climatique) et 6 (préservation de la biodiversité) de la taxonomie européenne.

Cotation des mandatements réels d'investissement 2025 hors remboursement de la dette (56,6 M€) / Cotation globale



Systemes d'informations

Les systèmes d'informations (SI) soutiennent l'ensemble des activités du SYDEV à travers 3 principales activités : le système d'information géographique (SIG), le développement informatique et les infrastructures réseaux, systèmes et sécurité. Une année 2025 axée sur le renforcement de nos effectifs au profit de la sécurité de notre infrastructure de systèmes d'informations (SI) et du service rendu aux agents.

Système d'information géographique (SIG)

En 2025, l'équipe SIG, en lien avec Géo Vendée, a acquis et intégré à ses outils : les Plans corps de rue simplifiés (PCRS) vecteur et image. Ces données permettent de développer des usages tel que le cadastre solaire ou le jumeau numérique à l'échelle du département de la Vendée.

Développement informatique

En 2025, les développements ont porté sur l'interface et la fiabilisation des données patrimoniales et de maintenance dans GATD, le logiciel interne du SYDEV pour le suivi des dossiers des adhérents, avec l'harmonisation de la base de données patrimoines et le renforcement des liens métiers.

Les travaux ont également concerné la gestion des recettes et des pénalités, les tests fonctionnels et la préparation de la migration des bases. Enfin, la gestion des affaires de la Direction transition énergétique a été consolidée, notamment via le suivi des marchés, des recettes et des tâches.

Infrastructures réseaux et systèmes, sécurité informatique

En 2025, la sécurité des infrastructures numériques a été renforcée par la réalisation d'un audit informatique, ayant conduit à l'élaboration d'un plan d'actions techniques et organisationnelles. Le recrutement, en juillet, d'un agent dédié à la Sécurité des Systèmes d'Information permettra d'accompagner sa mise en œuvre et de renforcer l'accompagnement des utilisateurs.

Par ailleurs, le projet de double adduction fibre du bâtiment du SYDEV a été engagé afin d'améliorer la résilience et la continuité des services numériques.

Chiffres clés 2025

SIG

- ▶ **7 130 km de câble d'éclairage public** dont :
 - 928 km en aérien
 - 6 200 km en souterrain :
 - › dont 99 % en classe de précision A (6 118 km)
 - › dont 1 % en classe de précision Indéterminée - B (82 km)
- ▶ **261 km de câble d'éclairage public livrés (récolements géoréférencés)** dont 55 % sur le marché de géolocalisation des ouvrages déjà enfouis, et 45 % sur le marché des travaux neufs
- ▶ **5 758 km de réseaux ICE** dont 2 156 km sont la propriété du SYDEV et 59 % en classe de précision A

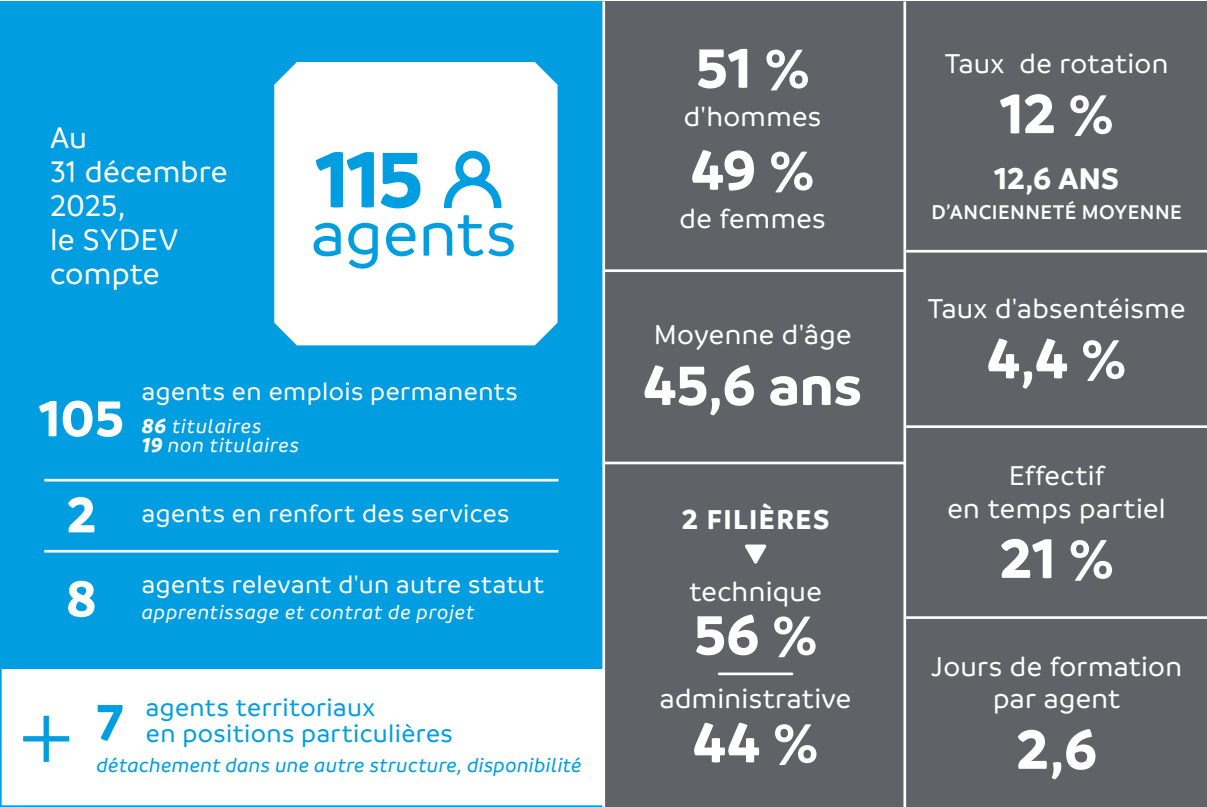
INFRASTRUCTURES/SYSTÈMES

- ▶ **481 dépannages et interventions** du support infrastructures réseaux/développement
- ▶ **2 976 Go de données stockées** sur site
- ▶ **320 Go de données stockées** dans le cloud

Classe A : lorsque l'incertitude maximale de localisation du réseau est $\leq$ à 40 cm (si rigide) et $\leq$ à 50 cm (si flexible)

Classe B : lorsqu'elle est supérieure à celle relative à la classe A et $\leq$ à 1,5 m

Ressources humaines et cadre de travail



Manuel Guibert
vice-président en charge
de l'administration et des finances

Le SYDEV poursuit ses actions visant à maintenir un bon niveau d'efficacité de ses services pour offrir la meilleure qualité de service à ses adhérents tout en veillant à garantir à ses agents de bonnes conditions de travail.

La montée en compétences du personnel pour favoriser l'accompagnement, le conseil et l'expertise auprès des adhérents, le développement de l'attractivité du SYDEV et la mise en œuvre d'actions en matière de Qualité de Vie au Travail ont été les principaux enjeux de l'année 2025.



Politique en matière de ressources humaines

Le SYDEV a poursuivi sa politique visant à une bonne efficacité des services pour offrir la meilleure qualité de service à ses adhérents et à l'adaptation de ses moyens humains face aux enjeux de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le cadre d'une optimisation continue de la qualité de vie au travail.

Les actions de montée en compétences du personnel (GPEC, Plan de formation, etc.), le dispositif d'accueil et d'intégration des nouveaux agents (dispositif de tutorats, etc.) et le processus de recrutement (développement de la marque employeur, recours à des sites professionnels de publication d'offres d'emplois, aux réseaux sociaux, développement des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur, recours à l'apprentissage, participation à des salons ou forums, etc.) ont été poursuivis et optimisés.

Le protocole d'aménagement et d'organisation du temps de travail a été mis à jour en vue de la prise en compte d'évolutions réglementaires et organisationnelles. Des actions contribuant à la qualité de vie au travail ont été mises en place à l'attention du personnel : visites sur site, Vis ma vie, Cafés SYDEV. Ces actions permettent de mieux appréhender les activités du SYDEV, connaître et comprendre les métiers des collègues de travail ainsi que découvrir ou approfondir des thématiques diverses et variées relevant de la vie professionnelle mais aussi du quotidien.

Enfin, une réflexion a débuté en 2025 sur la mise à jour de l'organigramme des services du SYDEV dans l'objectif de poursuivre l'adaptation de l'organisation interne aux évolutions des programmes du SYDEV tout en assurant une meilleure lisibilité pour garantir un service de qualité aux adhérents du syndicat.

Dialogue social

Le Comité social territorial (CST) s'est réuni 4 fois courant 2025.

À cela, s'ajoutent des réunions informelles entre la Direction et les représentants du personnel au Comité social territorial afin d'échanger et mener des réflexions sur des sujets d'importance portés ensuite auprès de l'instance.

Prévention en hygiène et sécurité

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est mis à jour annuellement dans le cadre d'une démarche participative interservices et en lien avec les représentants du personnel.

Les actions de prévention visant à garantir la sécurité et la santé des agents du SYDEV au quotidien dans l'exercice de leurs missions professionnelles et au sein des locaux du SYDEV sont poursuivies. L'ergonomie au travail reste une action forte de la politique interne du SYDEV. Les actions phares, menées en 2025, sont les suivantes :

- 54 agents ont été formés aux gestes qui sauvent ;
- l'ensemble des agents des services techniques ont été formés en vue du renouvellement de leur habilitation électrique.

Cadre de travail

Des travaux de rénovation de l'éclairage intérieur des bureaux ainsi que de câblage électrique ont été réalisés en 2025 permettant d'améliorer les conditions de travail des agents du SYDEV.

Une étude de réaménagement intérieur des locaux du SYDEV a été menée en 2025, en concertation avec le personnel, en vue d'optimiser et développer les espaces de travail et les espaces communs.

Missions juridiques et marchés publics

Commande publique

En 2025, **45 marchés** ont été notifiés, dont quatre marchés passés dans le cadre d'un groupement de commandes dont le SYDEV est coordonnateur de groupement.

45
marchés publics
notifiés en 2025

**Coût de la
publicité**
12 150,00 € HT
pour l'exercice 2025
*dont 4 050,00 € HT pour le forfait national
et 8 100,00 € HT pour le forfait européen*

19
procédures
11 adaptées
7 appels d'offres
ouverts
1 procédure négociée

26
**marchés
publics**
passés sans publicité
ni mise en concurrence
préalable

92 **plis**
réceptionnés
via la plateforme
de dématérialisation
« marchés sécurisés »



Manuel Guibert
vice-président en charge
de l'administration et des finances

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement du marché de travaux du SYDEV avec l'intégration d'un nouveau critère de sélection relatif à l'impact environnemental. Le service juridique a activement contribué au renouvellement des accords-cadres d'achat d'électricité et de gaz, répondant aux besoins des membres du groupement coordonné par le SYDEV, sans oublier le marché de fourniture d'hydrogène renouvelable pour l'approvisionnement des trois stations implantées en Vendée. Le SYDEV se félicite d'intégrer, de nouveau une part d'énergie renouvelable au marché de fourniture d'électricité.



Affaires juridiques

- 1 contentieux en cours
- 10 sinistres déclarés aux assurances par le service juridique
- 6 notes juridiques rédigées par le service juridique à destination des services
- 2 études juridiques confiées aux cabinets d'avocats SEBAN et HAIZE FRESKO pour un montant de 20160 euros TTC



Affaires foncières

- **975 conventions foncières**, portant sur l'établissement de servitudes ou la mise à disposition de terrains en vue de l'implantation de lignes électriques, de postes de transformation, d'équipements d'éclairage public, de bornes de recharge électrique et d'infrastructures de communications électroniques, ont été signées en 2025.
- **3 cessions de terrains**



Documentation

La veille documentaire a représenté un coût de 14 174 euros TTC pour 23 abonnements concernés, en 2025. Ainsi, il a été proposé aux agents la lecture de revues papier et autres supports numériques dont les contenus généralistes ou techniques sont adaptés aux missions de chacun.

En parallèle, afin d'être en règle avec le cadre législatif et de bénéficier d'informations pertinentes au regard de ses activités, le syndicat a mis à la disposition de ses agents trois plateformes de veille : deux outils à visée réglementaire et un accès en continu à l'actualité économique et institutionnelle de proximité (panorama de presse).



Adhésions organismes et associations

Le SYDEV a adhéré en 2025 à 28 organismes ou associations, pour un montant total de 105 907 euros. La majorité sont des acteurs reconnus du secteur énergétique : ces étroites collaborations ont ainsi permis d'échanger et de multiplier les actions d'intérêt général en matière d'énergie, dans une approche novatrice.

Démarche qualité

Le SYDEV s'engage au service de l'ensemble de ses bénéficiaires publics et privés dans le cadre d'une démarche qualité adaptée à ses missions, son environnement et son organisation.



Cap 2032 Énergies, Engagement, Expertise

Dans l'optique du renouvellement du mandat en 2026, les élus et les services ont travaillé ensemble pour définir les enjeux et objectifs auxquels le SYDEV devra répondre pour les 6 années à venir.

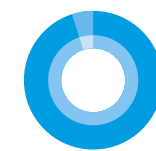
Ce projet sera le cadre d'évaluation de la performance globale du syndicat.

Les **6 enjeux structurants** définis sont les suivants :

- **garantir un service public** de distribution d'énergie **de qualité**,
- **être leader** de la transition énergétique vendéenne,
- **mobiliser et animer** les acteurs du territoire,
- **développer l'attractivité** du SYDEV,
- **conserver et développer l'expertise et les compétences** au service des adhérents,
- **assurer l'exemplarité** du SYDEV dans l'exercice de ses compétences.



EN 2025, SUR L'ENSEMBLE DES CRITÈRES,



**95 %
des adhérents**
sont satisfaits ou très satisfaits
des travaux suivis par le syndicat.

La satisfaction des bénéficiaires 2025

La satisfaction des bénéficiaires est une exigence principale du SYDEV. L'évaluation systématique des travaux neufs réalisés est un moyen essentiel pour mesurer le niveau de satisfaction. Le respect des coûts et des délais, la qualité de la relation et de l'information sont ainsi systématiquement questionnés une fois les chantiers terminés.

En 2025, sur l'ensemble des critères, 95 % des adhérents sont satisfaits ou très satisfaits des travaux suivis par le syndicat.

Les audits internes

Le SYDEV procède chaque année à des audits internes dans le but d'évaluer sa performance de manière continue.

Il s'agit de questionner les différentes activités du syndicat et de s'assurer que leur planification et leur mise en œuvre répondent aux exigences de satisfaction des bénéficiaires et d'amélioration continue.

En 2025, les auditeurs internes ont questionné l'organisation et le suivi des rendez-vous organisés avec les adhérents. Il s'agissait de s'assurer de leur bonne gestion concernant la préparation, les moyens à disposition, de vérifier que les informations essentielles sont consignées et partagées (gestion des comptes-rendus, suivi des réclamations collectées).

18 agents ont ainsi été rencontrés et ont exprimé des retours positifs dans la relation avec les élus et les agents rencontrés dans le cadre de leurs missions. En revanche, un besoin d'harmonisation des pratiques et d'une meilleure organisation du partage d'information a été identifié.



Patrick Villalon

**1^{er} vice-président en charge des relations
et de la communication externes**

Le SYDEV a fait le choix de consolider encore son engagement envers les bénéficiaires de ses services.

La qualité du service rendu, la volonté d'innover au service du territoire et de la transition énergétique ainsi que le renforcement de la solidarité territoriale guideront les choix du syndicat pour les 6 années à venir.

Le projet « Cap 2032 : Énergies, Engagement, Expertise » traduit cette volonté et cette détermination au service des bénéficiaires, partenaires et de l'ensemble des collaborateurs du SYDEV.

Communication

Face à la complexité croissante des enjeux énergétiques, le SYDEV place l'information utile, fiable et accessible au cœur de sa communication.

En 2025, cette exigence s'est traduite par des chantiers structurants comme la refonte du site internet et de l'extranet adhérents ainsi que par des actions de sensibilisation et d'accompagnement au plus près des adhérents et du territoire.

Repenser et faciliter l'accès à l'information

L'énergie est un univers complexe et en perpétuelle évolution. Pour accompagner au mieux ses adhérents, le SYDEV a souhaité mettre à plat les outils piliers de sa communication pour délivrer une information plus efficace, accessible et pertinente. Ainsi, en 2025, le syndicat a débuté les projets de refonte de son site internet institutionnel et de l'extranet dédié aux communes et intercommunalités vendéennes.

Ainsi le nouveau site internet et le nouvel espace adhérent seront lancés en 2026, au début du mandat 2026-2032. Ces projets s'inscrivent dans une démarche numérique responsable, accessible et de sécurisation des données. Cette démarche s'étend à la communication interne du SYDEV, avec le démarrage du projet de refonte de l'intranet en collaboration avec le service Ressources Humaines.



Patrick Villalon

1^{er} vice-président en charge des relations et de la communication externes

Dans un contexte d'infobésité et de méfiance face à la multiplication des fausses informations notamment sur les questions énergétiques, la communication des institutions publiques est plus que jamais nécessaire pour offrir une information utile, fiable et accessible. C'est dans cette optique que le SYDEV pense ses projets et actions de communication avec rigueur, pédagogie et transparence. Notre objectif est d'apporter les clés de compréhension des sujets portés par le syndicat et ses accompagnements pour réussir collectivement la transition énergétique du territoire.

Vendée Énergie Tour : fédérer et sensibiliser pour décarboner la mobilité

Dans le cadre de la 11^{ème} édition du Vendée Énergie Tour, le SYDEV a organisé Les Rencontres Vendéennes des mobilités durables en octobre 2025 à Atinéa à La Roche-sur-Yon. Cet événement a rassemblé entreprises et collectivités pour échanger et partager sur la décarbonation des déplacements professionnels et domicile-travail. Au programme : grands témoins, ateliers et carrefour des solutions avec des retours d'expérience, des témoignages d'experts ainsi qu'une exposition de véhicules utilitaires. Ce rendez-vous a confirmé l'engagement croissant du territoire pour une mobilité plus durable.

Cette édition du Vendée Énergie Tour mettait également à l'honneur les animations proposées par les collectivités vendéennes autour de la mobilité bas carbone à destination des Vendéens.



Le média grand public de sensibilisation Vendée Transitions poursuit sa lancée

Le SYDEV, Trivalis, Vendée Eau et le Département de la Vendée, engagés respectivement dans les domaines de l'énergie, des déchets, de l'eau et de la biodiversité, ont lancé **le média Vendée Transitions** en 2024.

Ce média propose, sur son site internet et ses comptes réseaux sociaux, des solutions concrètes et locales aux Vendéennes et aux Vendéens en matière de transition écologique. En 2025, ce média a touché en moyenne **168 000 personnes par mois sur les réseaux sociaux** (Facebook et Instagram) et **2 900 personnes ont consulté un article du site internet chaque mois**.

Accompagner les politiques et programmes du SYDEV

Les 35 supports de communication réalisés et les événements organisés en 2025, ont été pensés pour apporter une information claire et adaptée aux besoins des collectivités adhérentes et parties prenantes. Des actions ont par exemple permis de valoriser les accompagnements en matière de chaleur renouvelable avec notamment l'organisation d'un événement presse pour présenter le réseau de chaleur urbain de la commune de Treize-Septiers, la signature du contrat de chaleur renouvelable territorial conclu entre l'ADEME et le SYDEV. Pour accompagner la création de la régie SYDEV Chaleur, une identité graphique et une brochure de présentation ont été réalisées.

De même, une vidéo d'animation pédagogique et une brochure ont été réalisées pour présenter Géobat, le nouveau programme pour accompagner les adhérents du SYDEV dans les travaux de performance énergétique des bâtiments publics.

La présence du SYDEV progresse sur les réseaux sociaux avec un enrichissement des formats d'information diffusés avec une place prépondérante de la vidéo et le développement des contenus valorisant la marque employeur SYDEV. Cette stratégie a permis d'augmenter le nombre d'abonnés de 18 % en 2025.

Chiffres clés 2025

- ▶ **35 supports** de communication réalisés
- ▶ **5 836 abonnés sur les réseaux sociaux SYDEV** et **15 993 pour le média Vendée Transitions**
- ▶ **524 retombées presse**
- ▶ **33 703 visites** sur le site sydev-vendee.fr
- ▶ **36 267 visites** sur le site vendee.transitions.fr



Directeur de la publication : Laurent Favreau, Président

Co-directeur de la publication : Patrick Villalon, 1^{er} vice-président

Rédaction / coordination :
Services du SYDEV - Service communication

Maquette graphique : gleech (2026)

Crédits photographiques :
©SYDEV-P.Ollier, ©SYDEV-P.Baudry
©Vendée Numérique - ©Vendée Énergie
©AdobeStock

Rapport d'activité 2025

**Syndicat Départemental d'Énergie
et d'équipement de la Vendée**

3 rue du Maréchal Juin - CS 80040
85 036 La Roche-sur-Yon Cedex
02 51 45 88 00
accueil@sydev-vendee.fr



www.sydev-vendee.fr

